NATIXIS
INVESTMENT MANAGERS

Communication publicitaire

ACTIONS

DNCA INVEST EURO DIVIDEND GROWER

Recherchez une performance en profitant de l'évolution des marchés actions de l'Union européenne dans le cadre d'une gestion de convictions.

Le fonds n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital.

DNCA
INVESTMENTS

Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients non professionnels au sens de la directive MIF2. Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement.

DNCA INVEST EURO DIVIDEND GROWER

- Une sélection d'actions émises par des sociétés de l'Union Européenne selon une approche «rendement» visant à anticiper une croissance des dividendes futurs.
- Une solution d'épargne, éligible au PEA*, pour accéder aux opportunités des marchés actions de l'Union Européenne et hors UE.
- Une intégration systématique des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG) dans le processus de sélection.

*Selon la fiscalité en vigueur

voir définitions page 5

PROFITEZ DES OPPORTUNITÉS OFFERTES PAR LES ENTREPRISES EUROPÉENNES

Zone géographique majeure de l'économie mondiale*, l'Europe regroupe une grande diversité de pays, de secteurs d'activité et d'entreprises parmi lesquelles des leaders mondiaux dans de nombreux domaines tels que le luxe, la distribution ou l'automobile par exemple**.

Avec DNCA Invest Euro Dividend Grower, vous cherchez à accéder aux opportunités du marché actions de l'Union Européenne avec une diversité de sociétés en portefeuille.

Dans une optique de diversification et de recherche de sources de valeur additionnelle, le fonds peut également investir jusqu'à 20% maximum de son actif net en actions de petites et moyennes capitalisations et jusqu'à 20% maximum de son actif en actions de pays ayant leur siège ou immatriculée dans un pays hors de l'Union européenne.

** Eurostat – 2020 ** Le fonds est investi dans ces secteurs à la date de publication du document*

L'indice MSCI EMU est utilisé à titre de comparaison des performances a posteriori et à des fins de calcul de la commission de superformance .

ACCÉDEZ À UNE SÉLETION D'ENTREPRISES CHOISIES POUR LEUR POTENTIEL DE VALORISATION ET INTÉGRANT DES CRITÈRES EXTRA-FINANCIERS ESG.

Notre approche consiste à sélectionner des sociétés de qualité (ie ayant un business model robuste, un management de qualité et un bilan sain) et pour lesquelles l'équipe de gestion anticipe une forte croissance des dividendes dans le futur. En parallèle de ces critères financiers, nous choisissons les sociétés selon une démarche ISR à travers l'intégration des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).

Une politique d'exclusion (disponible sur le site internet : www.dnca-investments.com) est également appliquée pour ce qui concerne les armes controversées, le tabac et le charbon et la lutte contre la corruption.

BÉNÉFICIEZ DE L'ÉLIGIBILITÉ AU PEA

DNCA Invest Euro Dividend Grower est en permanence investi au moins à 75% de son actif net dans des actions éligibles au Plan d'Epargne en Actions de droit français, et est donc éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA)

POINT D'ATTENTION : DNCA Invest Euro Dividend Grower permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (notamment **le risque de perte en capital**). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce fonds sont mentionnés dans le Document d'Information Clé. Il convient de respecter la durée de placement recommandée de 5 ans. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Information Clé. Il est disponible sur demande auprès de Natixis Investment Managers International.

Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire.

2 QUESTIONS AU GÉRANT DE DNCA INVEST EURO DIVIDEND GROWER

Ronan POUPON

Pourquoi choisir un placement tel que DNCA Invest Euro Dividend Grower ?

« Nous croyons à l'importance déterminante du rendement du dividende dans la formation de la performance d'un portefeuille actions. Nous investissons principalement dans des actions européennes ayant un fort potentiel de croissance de leurs dividendes. Nous appliquons une gestion de convictions basée sur un univers de valeurs ayant des dividendes pérennes, en croissance et sur des titres à fort potentiel de distribution futur. Nous cherchons ainsi à offrir un rendement élevé et régulier dans la durée. »

Comment identifiez-vous les opportunités d'investissement ?

« Le fonds cible des sociétés caractérisées par une forte génération de flux de trésorerie permettant le paiement de dividendes actuels ou futurs élevés. Notre sélection s'appuie sur une connaissance approfondie des valeurs en portefeuille. En effet, le choix de titres avec comme critère unique un versement élevé de dividende n'est pas suffisant. L'analyse de la qualité du bilan des entreprises est un critère clé dans notre sélection de titres. Notre analyse fondamentale se concentre ainsi sur la solvabilité et la rentabilité des sociétés, ceci afin d'éviter toute déception sur le versement des dividendes futur. Nous sommes particulièrement attentifs à la stabilité du modèle de business - gage de qualité. En parallèle l'équipe de gestion applique une approche ISR qui consiste à intégrer la problématique ESG, exclure les émetteurs controversés et appliquer la politique de vote et d'engagement sur l'ensemble des titres en portefeuille.»

PROFIL DE RISQUE

DNCA Invest Euro Dividend Grower n'est pas garanti : il existe un risque de perte en capital. Le fonds est soumis aux risques suivants : risque actions, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de liquidité, risque lié aux petites et moyennes capitalisations, risque de perte en capital, risque de taux, risque de change, risque de crédit, risque lié à l'investissement dans des pays émergents, risque lié aux instruments financiers dérivés et titres intégrant des dérivés, risque de contrepartie, risque ESG, risque lié aux obligations convertibles et obligations échangeables, risque de durabilité. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du fonds, disponible auprès de Natixis Investment Managers International.

Indicateur Synthétique de Risque* : 1 2 3 **4** 5 6 7

* Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du compartiment, est de rechercher, sur une durée minimale de placement recommandée de 5 ans, une performance en profitant de l'évolution des marchés d'actions de sociétés domiciliées dans des pays de l'Union européenne.

Ces sociétés sont choisies selon une démarche ISR pour la qualité de leurs fondamentaux économiques et de leur responsabilité d'entreprise analysées à travers l'intégration systématique des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG), tels que la consommation d'énergie, l'émission de CO2 ou encore les pratiques éthiques de la société.

Le Fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) mais il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de change et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

EN SAVOIR +

	PART A2	PART I
Société de gestion	DNCA Finance	
Nature juridique	Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois DNCA INVEST	
Classification	Actions des pays de l'Union européenne	
Classification SFDR	Article 8	
Proportion minimale : **- d'alignement à la taxonomie[1]** **- d'investissements durables**	 0% 20%	
Nourricier	Non	
Durée de placement recommandée	5 ans	
Devise de référence	Euro	
Risque de perte en capital	Oui	
Indice de référence	MSCI EMU (calculé dividendes nets réinvestis). L'indice MSCI (Morgan Stanley Capital International) EMU (European Monetary Union) est un indice large représentatif des places boursières de la zone euro, dans leur ensemble. Il inclut les dividendes et est disponible sur le site www.msci.com. L'indicateur de référence est utilisé à titre de comparaison des performances a postériori et à des fins de calcul de la commission de surperformance. L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le fonds.	
Code ISIN	LU2343999004	LU2194925884
Éligibilité	Compte-titres ordinaire, Plan d'Epargne en Actions, contrats d'assurance vie et de capitalisation référencés par le groupe BPCE	
Frais d'entrée[2] maximum	2 % acquis au distributeur	
Frais de sortie[2]	Néant	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'an dernier. > Rétrocessions distributeur : 0,924 %	1.00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'an dernier > Rétrocessions distributeur : 0,10 %
Coûts de transaction	0.18% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts supportés lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant effectif peut varier en fonction des volumes achetés et vendus.	
Modalités de souscription et de rachat	1/1000e de part	
Commission de surperformance[3]	Aucune commission de performance ne s'applique à ce produit.	20% de la performance positive, nette de tous frais, au-dessus de l'indice MSCI EMU Net Return. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années.
Souscription minimale initiale	Néant	200 000 euros
Valorisation	Quotidienne	
Heure de centralisation	12h	
Indicateur Synthétique de Risque[4]	1 2 3 **4** 5 6 7	

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. **Le fonds n'est pas géré spécifiquement par rapport à un indice de référence. L'indice est utilisé pour apprécier la performance du fonds a posteriori. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec l'OPC.**

Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles gratuitement en français sur demande auprès de Natixis Investment Managers International et sur le site https://ngamdfr-opcvm-reseaux.net/fonds/LU2343999004/detail (part A) et https://ngamdfr-opcvm-reseaux.net/fonds/LU2194925884/detail (part I). Vous devez prendre connaissance du DIC qui devra vous être remis préalablement à la souscription ou sur le site internet https://www.dnca-investments.com. Pour plus d'information concernant les aspects liés à la durabilité du fonds, veuillez-vous référer au document prévu par l'article 10 de la réglementation SFDR intitulé «Publication d'informations en matière de durabilité» disponible sur le site de la société de gestion du fonds et sur le site https://ngamdfr-opcvm-reseaux.net/fonds/LU2343999004/detail (part A) et https://ngamdfr-opcvm-reseaux.net/fonds/LU2194925884/detail (part I).

(1) L'objectif de la Taxonomie européenne est la création d'un système de classification de ce qui est considéré comme « durable » d'un point de vue environnemental et social. Elle crée un cadre et des principes pour évaluer les activités économiques à l'aune de six objectifs environnementaux. **(2)** Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. **(3)** La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon une approche dite de « l'actif indicé », basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du fonds et l'actif de référence qui sert l'assiette de calcul de la commission de surperformance. La Société de Gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de cinq (5) ans maximum, toute sous-performance du Fonds par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Une réinitialisation de la date et la valeur de départ de l'actif de référence de la performance sera mise en œuvre si une sous-performance n'est pas compensée et n'est plus pertinente au fur et à mesure que cette période de cinq ans s'écoule. **(4)** Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

Créé par le ministère français des Finances, ce label public vise à rendre plus visibles les fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR) auprès des épargnants. Pour obtenir le label ISR, l'organisme de certification effectue un audit pour s'assurer que les fonds répondent à un ensemble de critères de labellisation. Pour plus d'informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site www.lelabelisr.fr. Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

MENTIONS LÉGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF 2. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de DNCA Finance. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par DNCA Finance à partir de sources qu'elle estime fiables. DNCA Finance se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. DNCA Finance ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds est agréé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier et est autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. La Société de gestion du fonds a la faculté d'arrêter la commercialisation du Fonds en France conformément à la législation applicable. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Information Clé (DIC) de ce dernier. Les risques et les frais relatifs à l'investissement dans un fonds sont décrits dans le prospectus de ce dernier. Veuillez vous référer au prospectus et au site internet du gérant financier pour plus d'information sur la méthodologie d'évaluation ESG du fonds. La politique de vote et d'engagement est disponible via le lien suivant : www.dnca-investments.com. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Pour toute réclamation, votre agence bancaire au sein de laquelle vous avez souscrit notre produit est votre premier interlocuteur. Prenez contact avec votre Conseiller ou votre Directeur d'agence. Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance, directement à l'agence, par courrier, par mail ou par téléphone. Vous retrouvez ses coordonnées directement sur votre extrait de compte. Votre interlocuteur qualifiera la nature de la demande et du besoin et pour tout élément portant spécifiquement sur le produit, votre interlocuteur s'adressera alors à la société de gestion dans le cadre de son dispositif ad hoc de traitement des réclamations pour obtenir les précisions attendues. Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez prendre contact avec le service réclamation de votre banque dont les coordonnées figurent directement sur le site client dans la rubrique dédiée « Réclamations ». En cas de désaccord persistant, vous pouvez prendre contact gratuitement avec un médiateur dont le médiateur de l'AMF à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, Médiateur de l'AMF, 17 Place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02. Le formulaire de demande de médiation ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site http://www.amf-france.org. La saisine du Médiateur s'effectue en langue française.

L'attention des investisseurs est attirée sur les liens capitalistiques existant entre BPCE, les distributeurs potentiels du produit du groupe BPCE et les entités citées et sur l'existence de risques de conflits d'intérêts potentiels.

Document non contractuel, actualisé en février 2023.

DNCA Invest Euro Dividend Grower est un compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois DNCA Invest géré par DNCA Finance.

DNCA Finance - Société en commandite simple au capital de 1 634 319,43 euros - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 00-030 en date du 18 août 2000 – Siège social : 19, Place Vendôme, 75001 Paris. Conseiller en investissement non-indépendant au sens de la Directive MIF2ID 2. www.dnca-investments.com.

Natixis Investment Managers International - Société anonyme au capital de 94 127 658,48 euros – 329 450 738 RCS Paris – Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 90-009. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris – www.im.natixis.com

BPCE - Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 180 478 270 euros. Siège social: 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS – RCS Paris 493 455 042. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100.